



PV DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 juin 2026

Le Conseil Municipal de SOLEYMIEU, dument convoqué le 27 mai 2026, s'est assemblé le 03 juin 2026 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Stéphane BOUCHEX-BELLOMIE, maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 15.

Présents : Laurent BADOL, Stéphane BOUCHEX-BELLOMIE, Prescillia BRUNEL, Philippe CLAVEL, Corinne DE GRACIA, Françoise MARTEL, Jérôme MARTIN, Thierry PERNET, Anna PERRIN, Tristan PICARD, Audrey SCHWECHLEN, Françoise SOUCHAUD, Gérard TERRIER

Absents excusés : Daniel Verger ayant donné pouvoir à Philippe CLAVEL
Micheline Salaün ayant donné pouvoir à Thierry PERNET.

Secrétaire de séance : Laurent BADOL, suppléante Anne GROLLIER - BARON

Monsieur Mr Stéphane BOUCHEX-BELLOMIE constate que le quorum est atteint est que le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 avril 2026 a été adopté, à l'unanimité.

Début de séance : 19 h 00 – Fin de séance : 20 h 26

DÉLIBÉRATION

Délib 2026.06.001 – Commissions municipales et syndicats : composition et nomination des responsables et suppléants

Rapporteur : Stéphane BOUCHEX-BELLOMIE

Commissions municipales : cf tableau joint

Syndicats :

- SYMBORD : Laurent BADOL titulaire
- SEPECC : Daniel VERGER titulaire
- SYCLUM : Françoise SOUCHAUD suppléante

Adopté à l'unanimité

Délib 2026.06.002 – Création de la réserve communale de sécurité civile et nomination des référents.

Rapporteur : Stéphane BOUCHEX-BELLOMIE

Il s'agit d'une liste d'élus pouvant aider les secours en cas d'urgence et/ou d'accident grave.
Les référentes candidates sont Corine DE GRACIA et Françoise SOUCHAUD

Adopté à l'unanimité

Délib 2026.06.003 – Désignation des correspondants en charge des questions défense.

Rapporteur : Stéphane BOUCHEX-BELLOMIE

La personne en charge de ces questions fait le lien avec les associations d'anciens combattants et organise les évènements et/ou les commémorations.

La personne désignée est Daniel VERGER.

Adopté à l'unanimité

Délib 2026.06.004 – Fixation du nombre d'administrateurs au conseil d'administration du CCAS

Rapporteur : Stéphane BOUCHEX-BELLOMIE

Il a été décidé de fixer le nombre d'administrateurs au conseil du CCAS à 6 élus, auxquels seront adjoints 6 personnes de la commune.

Adopté à l'unanimité

Délib 2026.06.05 – Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Rapporteur : Stéphane BOUCHEX-BELLOMIE

Les élus figurants au CA du CCAS sont : Françoise Martel, Anna Perrin, Audrey Schwechlen, Corinne De Gracia, Micheline Salaün, Philippe Clavel

Adopté à l'unanimité

Délib 2026.06.06 – Révision des tarifs de cantine/garderie/périscolaire pour l'année scolaire 26-27

Rapporteur : Stéphane BOUCHEX-BELLOMIE

Les tarifs de cantine passent de 4,20 à 4,30

Les autres tarifs restent identiques aux années précédentes :

Garderie du matin : 2€

Garderie du soir : 2,50€

Accueil périscolaire : 7€

A noter la création d'un tarif de 10€ pour les enfants n'habitant pas la commune, et âgés de plus de 6 ans

Adopté à l'unanimité

Délib 2026.06.07 – Renouvellement des membres de la CCID

Rapporteur : Stéphane BOUCHEX-BELLOMIE

Cette commission est composée de 6 titulaires et 6 suppléants dont la durée du mandat est équivalente à celle du mandat municipal.

Adopté à l'unanimité

Délib 2026.06.08 – Création de la commission d'appels d'offres

Rapporteur : Stéphane BOUCHEX-BELLOMIE

Cette commission établie pour la durée du mandat municipal est composée de 3 titulaires : Laurent Badol, Thierry Pernet, Philippe Clavel, et 3 suppléants : Tristan Picard, Gérard Terrier, Jérôme Martin

Adopté à l'unanimité

Délib 2026.06.09 – Modification des horaires d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

Rapporteur : Stéphane BOUCHEX-BELLOMIE

Afin de pourvoir au remplacement de Anne, il est nécessaire d'augmenter le temps de travail hebdomadaire de Kelly qui passera de 17h30 à 28h00

Adopté à l'unanimité

Monsieur Le Maire
Stéphane BOUCHEX-BELLOMIE

Le secrétaire de séance
Laurent BADOL

